

SMICOTOM

20, zone d'activités

33112 SAINT LAURENT MEDOC

Tél. 05 56 73 27 40

Fax 05 56 73 27 41

Date :

**DEMANDE D'AUTORISATION 2019
CENTRE DE TRI SAINT LAURENT MEDOC**

Nom du producteur :

Adresse de facturation :

Tél Fax :

Immatriculation des véhicules :

Documents à fournir : N°siret + extrait du kbis + RIB.Demande l'autorisation de livrer pour traitement, sur le centre de tri du SMICOTOM à SAINTE LAURENT MEDOC, les déchets décrits ci dessous : *un type de déchet par ligne, par exemple : carton...*

TYPE DE DECHETS	Accord	Refus	destinations
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Observation (s) du SMICOTOM :**Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16 h.****Carton : 5 €/tonne****Papier / journaux magazines : 5 €/tonne****Emballages recyclables en mélange (bouteilles en plastique, cartons, boîtes de conserve fer/alu...) : 110 €/tonne****Emballages recyclables « triés » : 5 €/tonne****Verres : 10 €/ tonne****Il veillera à ce que les déchets amenés ne comportent que des produits valorisables.**

Seuls seront admis sur le site des véhicules conformes à la réglementation et au code de la route, et comportant tous les équipements permettant d'éviter pollution et dispersion des déchets, lors des transports. Le ou les chauffeurs respecteront les consignes données lors de l'entrée sur le site.

En cas de livraison de déchets non conformes à la présente autorisation ou à la réglementation du site, le rechargement sera effectué par le SMICOTOM, aux frais du demandeur.

Nom (du demandeur) :

Signature,

Accord du Syndicat,
P/le Président